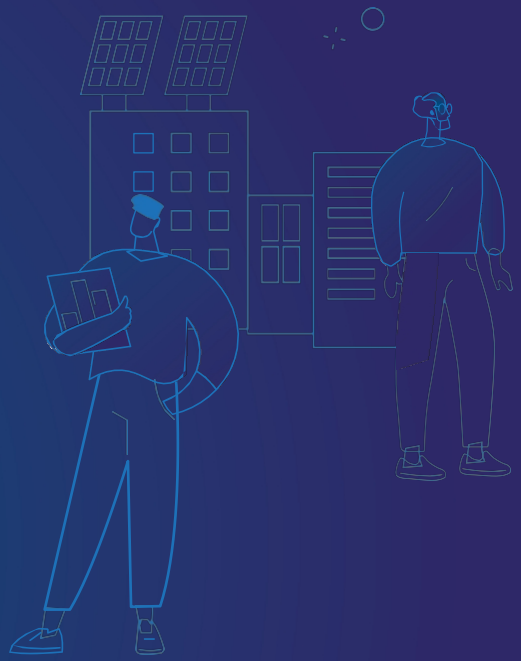
European Commission

ENERGY COMMUNITIES REPOSITORY

GUIDE DE MISE EN PLACE DES ONE STOP SHOPS POUR L'ÉNERGIE CITOYENNE







DOCUMENT D'ORIENTATION

Sommaire

1 **Introduction** 3
- À qui s'adresse ce guide ? 3
- Définition du « guichet unique de la communauté d'énergie » 3
- Contexte 3
- Avertissement 4
- Les guichets uniques présentés dans ce guide 4

2 **Définition de vos services et activités** 7
- Connaître votre contexte 7
- Définir vos priorités 7
  - 2.1 Accompagnement réglementaire 9
  - 2.2 Assurances 10
  - 2.3 Aide au financement 11
  - 2.4 Mise à disposition d'experts 16
  - 2.5 Accompagnement informatique 18
  - 2.6 Formations 19

3 **Financer votre guichet unique** 21

4 **Se faire connaître : une communication efficace** 23

5 **Accompagner le client** 26
- Étape 1 : Point d'entrée 27
- Étape 2 : Analyse des besoins 27
- Étape 3 : Accompagnement par des experts 27
- Étape 4 : Évaluation 27

6 **Suivi de votre impact** 29

7 **Besoins en formation du personnel des guichets uniques** 30

8 **Ressources utiles** 31

9 **Études de cas** 33

Conçu par www.canopee.studio

Introduction



À qui s'adresse ce guide ?

Le présent document s'adresse aux entités souhaitant mettre en place un One Stop Shop (OSS) pour les communautés d'énergie.

Définition du « One Stop Shop pour les communautés d'énergie »

Aux fins du présent guide, un « One Stop Shop pour les communautés d'énergie » est défini comme une organisation, au niveau national, régional ou local, qui fournit une gamme de services aux communautés d'énergie afin de les aider à surmonter les obstacles rencontrés lors de la mise en place de leur organisation et/ou de leurs projets, à différentes étapes du processus.

Contexte

À la suite de l'adoption par l'UE des définitions des communautés d'énergie renouvelable (REC) et des communautés énergétiques citoyennes (CEC), les gouvernements nationaux se sont attelés à transposer les directives européennes et à mettre en place des cadres favorables aux communautés énergétiques. Les One Stop Shops proposant une assistance administrative, technique, en matière de renforcement des capacités et/ou financière aux communautés d'énergie dans ce contexte se sont imposés comme un moyen efficace de soutenir la mise en place et le développement de projets de communautés d'énergie.

L'importance des guichets uniques se reflète également dans la stratégie de l'UE en matière d'énergie solaire, qui souligne que l'information est essentielle pour améliorer la clarté et la prévisibilité des avantages de l'autoconsommation pour les investisseurs potentiels, les citoyens et les PME. La stratégie stipule que les guichets uniques des États membres doivent partager ces informations et conseiller les citoyens à la fois sur les mesures d'efficacité énergétique et sur les projets d'énergie solaire de manière intégrée, depuis les exigences techniques jusqu'aux démarches administratives et aux mesures de soutien.

La mise en place d'un One Stop Shop / guichet unique ou d'un mécanisme similaire destiné à fournir des conseils et une assistance techniques, administratifs et financiers en matière d'efficacité énergétique constitue également une obligation au titre de l'article 22, paragraphe 3, point a), de la directive refondue sur l'efficacité énergétique.

Avertissement

Ce guide a été élaboré à partir d'entretiens menés auprès de One Stop Shops existants dans divers pays de l'UE, ainsi que d'une analyse de la littérature pertinente et des résultats de projets axés sur ce domaine. Il ne prétend pas être exhaustif et ne vise pas non plus à promouvoir une activité ou un modèle économique plutôt qu'un autre. Il a plutôt pour objectif de fournir des sources d'inspiration et des informations pour la mise en place de guichets uniques dédiés aux communautés d'énergie, en s'appuyant sur des exemples existants et des travaux antérieurs menés sur le sujet.

Les guichets uniques interrogés présentent de grandes différences en termes de contexte national (réglementaire et culturel), de services fournis et de défis rencontrés. La structure des études de cas présentées dans ce guide varie en fonction de cette diversité.

Le contenu du présent document ne reflète que le point de vue de l'auteur. La responsabilité du contenu de ce rapport incombe exclusivement aux auteurs. Il ne reflète pas l'opinion de l'Union européenne et ne constitue pas non plus des lignes directrices contraignantes quant aux éléments devant être couverts par un guichet unique dédié aux communautés d'énergie.



Les guichets uniques présentés dans ce guide

ÖSTERREICHISCHE KOORDINATIONSSTELLE FÜR ENERGIEGEMEINSCHAFTEN

Bureau autrichien de coordination des communautés d'énergie citoyenne

Autriche

Créé en : **2021**

Communautés accompagnées depuis sa création : **300**

Site web

homegrade .brussels

Homegrade Bruxelles

Belgique

Création en : **2017**

Communautés soutenues depuis la création : **n/a**

Site web



Asenovgrad

Bulgarie

Création : **2020/2021**

Communautés soutenues depuis la création : **69**
(27 communautés créées)

Site web

SHAREs OSS (géré par REGEA)

Croatie

Créé en : **2022**

Communautés soutenues depuis la création : **3**

Site web

Autorité irlandaise pour l'énergie durable

Irlande

Créée en : **2006**
(2012 pour le dispositif de financement)

Communautés soutenues depuis la création : **790**

Site web

Agence pour l'énergie et le développement durable (AESS)

Italie

Créée en : **1999**

Communautés soutenues depuis sa création : **40**

Site web

Energie Samen

Pays-Bas

Créé en : **2018**

Communautés soutenues depuis sa création : **325**

Site web

Osona Energía

Espagne

Créée en : **2022**

Communautés soutenues depuis sa création : **40**

Site web

Agence régionale de l'énergie des Asturies (FAEN)

Espagne

Créée en : **2022/2023**

Communautés soutenues depuis sa création : **10**

Site web





Définir vos services et activités

Lors de la mise en place d'un guichet unique / One Stop Shop destiné aux communautés d'énergie, les premiers éléments à définir sont vos buts et objectifs, ainsi que les services que vous allez proposer. Ceux-ci peuvent varier en fonction des besoins des communautés d'énergie de votre pays ou de votre région.

CONNAÎTRE VOTRE CONTEXTE

Il est utile d'examiner le contexte dans lequel vous envisagez d'opérer. En tenant compte du cadre constitutionnel de votre pays : quelle est la meilleure façon de soutenir les communautés d'énergie ? Par le biais d'une structure nationale, d'une structure régionale ou provinciale, ou peut-être d'une combinaison des deux ? En adoptant une vision globale à moyen terme, vous contribuerez à assurer la pérennité de votre OSS.

IDENTIFIER VOS PRIORITÉS

Les One Stop Shops passés en revue dans ce guide ont tous fondé leurs services sur les besoins réels des communautés d'énergie. Ils ont identifié ces besoins en :

1. Communications régulières avec les communautés d'énergie
2. examiner les obstacles à l'adoption des communautés d'énergie identifiés aux niveaux régional et national
3. mener des entretiens directement auprès des communautés d'énergie
4. mener des enquêtes pour cerner les besoins des communautés d'énergie





EXEMPLE | **ENERGIE SAMEN, PAYS-BAS**

Energie Samen a tendance à combiner les besoins exprimés par les communautés d'énergie et la dynamique du moment (c'est-à-dire les financements disponibles pour une activité spécifique à un moment donné) pour développer de nouveaux services. Si un nombre suffisant de personnes expriment un besoin et que des financements sont disponibles, Energie Samen développe le service. C'est ainsi, par exemple, que leur logiciel de gestion des membres, Econobis, a vu le jour. Si aucun financement n'est disponible à ce moment-là, l'OSS tente d'obtenir des fonds pour lancer cette activité. Pour ce faire, elle peut soit faire pression pour obtenir des financements, soit solliciter des subventions, soit trouver des membres prêts à payer pour ce service. Le système de gestion des membres d'Energie Samen est entièrement financé par ses membres (grâce à la combinaison d'une redevance d'utilisation et de la contribution des membres désireux d'effectuer un investissement dans de nouvelles fonctionnalités spécifiques).

La masse critique autour d'un sujet ou d'une activité donnée détermine quel service est considéré comme prioritaire – suivant ainsi une approche ascendante.

Les sections suivantes donnent un aperçu des services proposés par les guichets uniques à travers l'UE. La liste ci-dessous ne se veut pas exhaustive, mais vise plutôt à inspirer les activités possibles des guichets uniques existants et à venir.

CONSEIL

Une liste détaillée des étapes à suivre pour mettre en place un One Stop Shop / guichet unique est disponible dans ce document du projet UP-STAIRS, financé par l'UE :

Mise en place d'un One Stop Shop

Ainsi qu'un aperçu de la manière dont ce cadre a été adapté aux régions pilotes du projet UP-STAIRS :

Mise en place du One Stop Shop pilote UP-STAIRS



2.1 / Accompagnement réglementaire

INFORMER SUR LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Pour les communautés d'énergie qui cherchent à se lancer ou à mettre en place un projet, il est essentiel de bien comprendre les options qui s'offrent à elles dans le contexte réglementaire actuel. Les communautés d'énergie sont souvent soumises à diverses législations, et il n'est pas toujours aisé de trouver, au sein du cadre juridique, la voie la plus adaptée à leur projet particulier. Les guichets uniques peuvent intervenir à ce stade en apportant leur expertise sur le contexte juridique et réglementaire et en aidant les communautés d'énergie à identifier la structure juridique la plus appropriée pour leur organisation et/ou leur projet.

SOUTENIR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

Certains guichets uniques (par exemple, la Sustainable Energy Authority Ireland, la FAEN et Energie Samen), dans le cadre de leur mission, relayent les défis et les besoins exprimés par les communautés d'énergie auprès des pouvoirs publics chargés de mettre en place des cadres favorables. En contribuant à une meilleure compréhension de la réalité des communautés d'énergie au sein des institutions publiques (notamment par le biais de dialogues avec les parties prenantes ou de formations destinées aux pouvoirs publics), ils aident à lever les obstacles actuels au niveau du cadre réglementaire.

EXEMPLE

AGENCE RÉGIONALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU NORD-OUEST DE LA CROATIE (REGEA), CROATIE

L'un des rôles assumés par la REGEA consiste à faciliter les échanges d'informations et les discussions entre les différentes parties prenantes, notamment les autorités, les gestionnaires de réseau et les citoyens. L'objectif de cette activité est d'aider les parties prenantes concernées à comprendre les obstacles liés aux communautés d'énergie et à trouver des solutions pour les surmonter.

Le One Stop Shop dédié aux communautés d'énergie, géré par REGEA, a été mis en place dans le cadre du projet SHAREs financé par l'UE, qui a permis de créer des sites web nationaux de guichets uniques dans six pays pilotes (voir la section « Ressources » pour plus d'informations).

C'est la masse critique autour d'un sujet ou d'une activité donnée qui détermine quel service est considéré comme prioritaire – suivant ainsi une approche ascendante.



2.2 / Assurances

Les assurances sont essentielles pour limiter les risques liés à un projet de communauté d'énergie. Identifier ou accéder à un dispositif d'assurance abordable et adapté aux spécificités d'une communauté d'énergie peut s'avérer difficile. Pour surmonter cet obstacle, certains OSS proposent des contrats d'assurance aux communautés d'énergie.

EXEMPLE **ENERGIE SAMEN, PAYS-BAS**

Energie Samen propose une assurance aux communautés d'énergie qu'elle soutient et les conseille sur la manière d'aborder les banques et les assureurs au cas où la communauté préférerait souscrire une assurance externe, ou s'il s'avère plus avantageux pour elle de recourir à une assurance externe.

L'assurance est fournie par Avéro Achmea, par l'intermédiaire de SAA Verzekeringen à Rotterdam. Energie Samen ne fournit pas de conseils en matière d'assurance, et les membres sont libres de choisir leur propre assurance. Energie Samen recommande généralement aux communautés d'énergie de demander plusieurs devis lorsqu'elles étudient les options d'assurance.

L'assurance est accessible aux entités légales affiliées à Energie Samen (coopératives/associations en tant que membres, fondations ou autres types d'associations en tant que soutiens). Une association ou une coopérative filiale à 100 % qui n'est pas elle-même membre peut souscrire cette assurance si la coopérative mère est membre.

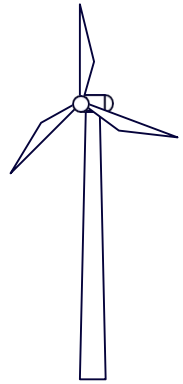
Combien coûte l'assurance ?

Le coût se compose de deux éléments : la prime annuelle ou le coût de la police d'assurance et les frais de gestion annuels. Ces coûts sont facturés de manière groupée par Energie Samen. Les coûts se présentent comme suit (année d'assurance du
du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023) :

Prime annuelle et frais de dossier : la prime s'élève à 150 € par an (au prorata de la durée). À cela s'ajoutent 25 € de frais de dossier et une taxe d'assurance de 21 % (hors TVA).

Frais de gestion annuels (Energie Samen) : 25 € hors TVA (pour une coopérative individuelle ; pour l'assurance des coopératives filiales, 25 € hors TVA sont facturés par coopérative filiale. L'assurance des filiales est possible si la coopérative mère détient au moins 50 % des parts de la filiale). Les frais de gestion annuels sont également facturés pour les périodes inférieures à un an.





Que couvre l'assurance ?

L'assurance responsabilité civile générale proposée par Energie Samen couvre les dommages matériels et corporels dont la communauté d'énergie est responsable. Les activités courantes des communautés d'énergie, telles que la fourniture d'informations, l'organisation d'assemblées générales, l'envoi de conseillers, l'exploitation d'un magasin, etc. (appelées « risques de bureau »), sont également couvertes (pour les dommages matériels et corporels résultant de ces activités). Si la communauté d'énergie fournit des conseils, pour lesquels ses membres ou des tiers pourraient la tenir pour responsable, Energie Samen recommande aux communautés d'envisager de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle. Celle-ci couvre ce que l'on appelle le « préjudice purement financier ». Le montant assuré s'élève à un maximum de
2 500 000 € par sinistre et 5 000 000 € par année d'assurance, avec une franchise standard de 1 000 € par sinistre (voir l'exemple d'attestation). La police collective d'Energie Samen offre une couverture maximale de 10 millions d'euros par année d'assurance. Energie Samen propose en outre une assurance responsabilité civile pour les membres de son conseil d'administration, qui couvre la faillite.

Plus d'informations

2.3 / Aide au financement

Informations sur les programmes de financement et les dispositifs de financement pertinents

Il existe parfois divers mécanismes de financement pouvant s'appliquer à une communauté d'énergie dans un pays donné, en fonction de ses activités et/ou de la région dans laquelle elle opère. Il est essentiel de comprendre à quel programme de soutien s'adresser et dans quelle mesure une communauté peut être éligible à divers dispositifs afin de garantir qu'une communauté d'énergie puisse bénéficier du soutien le plus efficace possible et que ce soutien soit réparti de manière efficace entre les communautés. C'est pourquoi bon nombre des OSS interrogés dans le cadre de ce guide fournissent aux communautés d'énergie des informations sur les programmes de financement et les dispositifs de financement pertinents, afin de les aider à identifier le dispositif le mieux adapté à leur projet ou à leur forme d'organisation particulière.

Soutien et renforcement des capacités pour élaborer des concepts de financement

Un certain nombre d'OSS apportent un soutien actif et des conseils pour aider les communautés d'énergie à élaborer leur concept de financement. Cela comprend notamment des documents d'orientation ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Certaines OSS proposent en outre des formations pour contribuer au renforcement des capacités au sein des communautés d'énergie.

Apporter un financement direct aux communautés d'énergie

Dans certains pays et certaines régions, des organismes de soutien opérationnel (OSS) – tels qu'Energie Samen ou la Sustainable Energy Authority Ireland – sont allés jusqu'à mettre en place des programmes de subventions destinés aux communautés d'énergie. Vous pouvez en savoir plus sur le programme irlandais de subventions aux communautés dans l'encadré consacré aux exemples de cette section.

Afin de compléter les efforts en cours dans plusieurs États membres de l'UE, la Commission européenne prévoit en outre de mettre en place en 2024 un dispositif de financement dédié aux communautés d'énergie (« Energy Communities Facility »), qui accordera de petites subventions à ces dernières pour les aider à développer leur structure juridique ainsi que leurs projets lors de la phase préalable à la construction.

EXEMPLE | **AUTORITÉ IRLANDAISE POUR L'ÉNERGIE DURABLE (SEAI)**

Pour une présentation de la SEAI, veuillez vous reporter à la section 10 – Études de cas.

La plupart des communautés d'énergie s'adressent à la SEAI par le biais du programme « Communautés d'énergie citoyenne » et sont orientées vers le programme le plus adapté. Le programme le plus important de la SEAI est celui consacré à l'efficacité énergétique, qui octroie des subventions pouvant atteindre 1,5 million d'euros par communauté ou par projet.

Dans le cadre du programme « Communautés d'énergie durables », la SEAI met en relation les communautés d'énergie avec des mentors spécialisés issus de son réseau, qui adaptent leurs conseils aux besoins spécifiques de chaque communauté. L'accès au financement dédié de la SEAI, allant de 10 000 à 25 000 € par demande de soutien, favorise l'élaboration de plans directeurs énergétiques complets. De plus, les communautés bénéficient de la possibilité de participer à des formations, des événements et des webinaires régionaux et nationaux. La SEAI informe également les communautés des autres possibilités de financement.



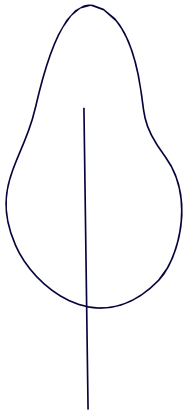
Comment les communautés peuvent-elles déposer une demande ?

Les communautés d'énergie peuvent déposer leur candidature via un formulaire en ligne disponible sur le site web de la SEAI. Lors de sa candidature, une communauté d'énergie doit désigner un coordinateur de projet, qui sera chargé de gérer le projet pour lequel la communauté bénéficie d'un soutien. Si une communauté est sélectionnée, elle reçoit une lettre d'offre de la SEAI lui permettant de passer à l'étape de l'octroi de la subvention.

Contrôle de qualité

Pour pouvoir bénéficier de la subvention, une communauté d'énergie doit actuellement désigner un coordinateur de projet professionnel. La liste des coordinateurs de projet établie par la SEAI est composée d'experts qui se sont eux-mêmes proposés.





Les compétences d'un coordinateur de projet admis au sein du réseau de la SEAI sont évaluées sur la base de son expérience concrète (références de projets) plutôt que de ses diplômes. De plus, dans le cadre du programme de soutien à l'électricité renouvelable, un panel de conseillers de confiance (experts techniques, juridiques, en urbanisme et en réseaux électriques) est disponible pour accompagner le projet à différentes étapes.

Chaque communauté sélectionnée doit faire auditer les bâtiments à rénover afin d'évaluer les économies d'énergie attendues du projet avant d'être acceptée. Chaque projet fait en outre l'objet d'une évaluation technique indépendante. Ces audits peuvent s'inscrire dans le cadre du Plan directeur énergétique ou bénéficier du dispositif d'aide de la SEAI pour les audits énergétiques (2 000 € par audit si les dépenses énergétiques s'élèvent à au moins 10 000 € par an). Ils peuvent également faire partie des missions du coordinateur de projet.

Solvabilité financière et paiements

Pour pouvoir bénéficier d'un soutien de la SEAI, une collectivité doit fournir un état financier démontrant qu'elle est en mesure de financer au moins un tiers du projet. Auparavant, une collectivité devait prouver qu'elle pouvait couvrir 100 % du projet.

Cela s'est toutefois avéré impossible pour un nombre non négligeable de communautés et, dans certains cas, a conduit celles-ci à prendre davantage de risques pour financer le projet. Le programme de la SEAI ayant pour objectif de réduire les risques pour les communautés d'énergie, de telles configurations n'étaient bien sûr pas conformes à l'esprit de l'initiative. C'est pourquoi la SEAI a modifié les exigences en matière de préfinancement. Aujourd'hui, de nombreuses étapes clés et inspections intermédiaires permettent de vérifier l'avancement des travaux tout au long du projet, afin que les paiements puissent être effectués en temps voulu. Les paiements sont versés après inspection par la SEAI. Il existe également en Irlande un certain nombre d'organismes de financement communautaires qui peuvent fournir un financement relais pour cette subvention. En ce qui concerne le financement du Plan directeur énergétique, la SEAI a développé des partenariats avec les collectivités locales, qui préfinancent les coûts du plan directeur et récupèrent ensuite la subvention auprès de la SEAI. Cela allège la charge pesant sur les communautés.

Durée du projet

Les candidats disposent de 12 mois pour mener à bien le projet à compter de la réception de l'offre.

Soutien à l'ensemble de la communauté

Un aspect essentiel de l'initiative RESS réside dans l'obligation pour tous les projets de créer un fonds communautaire. L'objectif de ce fonds est d'améliorer le bien-être économique, environnemental, social et culturel de la communauté voisine dans son ensemble.

La contribution à ce fonds est fixée à 2 € pour chaque mégawattheure produit par le projet RESS.

Ce dispositif garantit des résultats concrets et mesurables sur une base annuelle. La structure du fonds est conçue pour encourager les investissements dans les énergies renouvelables locales, les améliorations en matière d'efficacité énergétique et les initiatives liées à la lutte contre le changement climatique. Si la communauté d'énergie renouvelable est impliquée dès le début, il est plus facile de déterminer comment allouer au mieux les fonds.

Le bénéfice communautaire associé à la phase initiale du RESS (RESS-1) devrait fournir environ 4,5 millions d'euros par an pour soutenir des projets communautaires durables destinés aux communautés situées à proximité immédiate des projets RESS-1.

Défis

L'un des défis dont la SEAI a pris conscience depuis la mise en place du programme de subventions est que celui-ci expose les communautés à un risque : si le coordinateur du projet ne tient pas ses engagements, la communauté ne reçoit pas de paiement. C'est pourquoi, à l'avenir, la SEAI envisage de mettre en place des structures permettant aux communautés de mener elles-mêmes les projets. Ces subventions seraient d'un montant plus modeste, afin de permettre à la communauté d'acquérir de l'expérience.

Par ailleurs, lors de la mise en place et du déploiement d'un dispositif de financement, la SEAI a constaté qu'il était difficile de trouver un équilibre entre la structure existante (c'est-à-dire le réseau électrique et la réglementation en vigueur) et la nécessité d'offrir une marge de manœuvre et de la flexibilité pour l'innovation. L'hétérogénéité des communautés d'énergie (il n'y a pas deux communautés identiques) ajoute à cette complexité ; un dispositif de financement destiné aux communautés d'énergie doit donc prévoir un certain niveau de flexibilité afin d'apporter un soutien financier de la manière la plus efficace possible.

Enfin, le soutien offert jusqu'à présent aux communautés ne leur a pas permis de développer leurs entreprises au point de devenir éligibles à un financement commercial. C'est pourquoi la SEAI étudie différents modèles de financement susceptibles de faciliter la réalisation de divers types de projets.



EXEMPLE

BUREAU DE COORDINATION DES COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE (COEC), AUTRICHE

Le programme de soutien initial du Bureau de coordination autrichien pour les communautés d'énergie a démarré peu après la mise en place du cadre juridique national régissant les communautés d'énergie, à l'été 2021. Ce programme est financé par le Fonds autrichien pour le climat et l'énergie.

Le financement était destiné aux communautés pilotes et couvrait les coûts immatériels (principalement les conseils conceptuels, opérationnels et juridiques). L'objectif principal de ce premier programme était de rendre rapidement opérationnels les premiers projets, afin d'en tirer des enseignements et d'identifier les obstacles existants. Le programme comportait deux phases :

- **Première phase :** les projets financés par le COEC devaient prouver qu'ils étaient devenus opérationnels et rendre compte de la phase de mise en place.
- **Deuxième phase (en cours) :** les projets communaux doivent assurer le suivi des deux premières années d'exploitation.

En raison de divers défis internes (tels que des questions contractuelles, juridiques ou fiscales) et externes (tels que l'instabilité du marché de l'énergie), un nombre relativement important de collectivités ont eu des difficultés à respecter les délais ou à mener à bien la première phase (devenir opérationnelles et commencer le suivi).

Le site web du COEC proposant un large éventail d'informations détaillées et de ressources répondant aux besoins d'information fondamentaux des communautés, le COEC a décidé, dans le cadre de son deuxième programme de soutien financier, d'apporter son aide en particulier aux communautés testant ou mettant en œuvre des concepts technologiques ou sociaux innovants. De plus amples informations sur les critères de financement et de sélection sont disponibles sur le site web du COEC (en allemand, accessible à l'aide d'outils de traduction gratuits).

> La deuxième phase, qui a débuté en septembre 2022, a enregistré moins de candidats au départ, mais leur nombre a augmenté à l'été 2023. Le COEC estime que les chances de réussite (en termes de mise en service des projets) sont plus élevées pour plusieurs raisons (à savoir des critères de sélection plus précis, des processus bien établis, une meilleure qualité de l'information et une meilleure connaissance des parties prenantes concernées).

CONSEILS DE RESSOURCES

Energie Samen (NL) propose un aperçu des types de soutien financier qu'elle offre. Si vous souhaitez consulter cet aperçu pour trouver l'inspiration, vous le trouverez ici (en néerlandais ; des outils de traduction gratuits peuvent vous aider à y accéder dans votre propre langue) :

Programme de financement d'Energie Samen

Le projet ACCE, financé par l'UE, a élaboré un aperçu des dispositifs de financement de l'énergie citoyenne.

Accéder au rapport



2.4 / Détachement d'experts

Certaines OSS vont jusqu'à déployer des experts au sein des communautés d'énergie pour accompagner un projet. Ces interventions vont au-delà de l'élaboration d'un business plan ou d'un concept d'investissement, et peuvent prendre la forme d'un chef de projet affecté à une communauté d'énergie.

EXEMPLE **ENERGIE SAMEN, PAYS-BAS**

Si une communauté d'énergie a une idée de projet mais ne sait pas comment s'y prendre, Energie Samen l'aide à entrer en contact avec un chef de projet dans sa province. Si la communauté d'énergie dispose de liquidités suffisantes, elle peut engager le chef de projet pour coordonner le projet directement avec ses propres fonds. Si la communauté ne dispose pas des fonds nécessaires pour engager un chef de projet, Energie Samen peut, dans la plupart des cas, lui octroyer une subvention afin qu'elle puisse engager un expert pour le projet par l'intermédiaire de son organisation.

Outre les experts en gestion de projet, l'un des défis pour les communautés d'énergie consiste à identifier des prestataires. Certains guichets uniques proposent des services permettant de surmonter cet obstacle dans une certaine mesure. À moins de disposer des ressources nécessaires pour effectuer régulièrement des vérifications approfondies sur la qualité d'un prestataire, recommander des prestataires comporte un certain niveau de responsabilité. Vous trouverez ci-dessous des exemples illustrant comment deux guichets uniques interrogés dans le cadre de ce guide ont résolu cet aspect :

EXEMPLE **BUREAU DE COORDINATION DES COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE (COEC), AUTRICHE**

Le COEC met à disposition sur son site web une liste d'experts auxquels les communautés d'énergie peuvent faire appel. Les experts peuvent s'inscrire sur le site web sans condition préalable, mais ils doivent signer un accord garantissant le respect des normes de qualité du COEC. Ce n'est qu'alors qu'ils seront répertoriés sur le site. Dans les mois qui suivent leur inscription, les experts doivent citer au moins deux projets de référence auxquels ils ont apporté leur expertise afin de prouver leur compétence dans le domaine et de rester sur la liste. Le COEC reste en contact avec les entreprises répertoriées.

Définir vos services et activités

EXEMPLE **HOMEGRADE BRUXELLES, BELGIQUE**

Homegrade Bruxelles dispose d'une base de données d'entrepreneurs qui adhèrent à une charte de collaboration élaborée par l'OSS. Homegrade précise clairement que cela ne doit pas être considéré comme un label de qualité, mais que cela contribue néanmoins à responsabiliser les entrepreneurs. Les personnes bénéficiant d'un accompagnement approfondi peuvent ainsi être aidées dans leur recherche d'un entrepreneur grâce à cet outil. Cette base de données est un outil exclusivement interne. Homegrade n'oriente pas les clients dans leur choix et ne recommande aucun entrepreneur en particulier.

Homegrade propose toutefois un service destiné à aider les propriétaires dans ce processus : l'examen de l'offre soumise par l'entrepreneur et la fourniture de conseils à ce sujet.

EXEMPLE **ENERGIE SAMEN, PAYS-BAS**

Energie Samen met en relation des communautés d'énergie avec d'autres communautés de leur région ou province susceptibles de partager leurs expériences avec des entrepreneurs spécifiques. L'organisation fournit en outre une liste de contrôle permettant d'identifier un bon entrepreneur.



2.5 / Assistance informatique

Certaines plateformes tout-en-un proposent des outils et des logiciels destinés à aider les communautés d'énergie dans leur gestion interne (tant au niveau de l'organisation interne que de la gestion des membres). Dans certains cas, ces outils s'appuient sur des logiciels libres – vous trouverez des exemples de ces outils dans la ressource mise en avant dans cette section.

CONSEILS SUR LES RESSOURCES



Vous trouverez un aperçu des outils numériques utiles – tant pour la gestion interne que pour des activités ou technologies spécifiques – dans ce guide récemment publié par la communauté d'énergie.

Accéder au guide



2.6 / Formation

Plusieurs organisations de la société civile interrogées dans le cadre de ce guide proposent des formations directes aux communautés d'énergie afin de les aider à renforcer leurs compétences.

ENERGIE SAMEN, PAYS-BAS

Energie Samen (ES) propose des formations pour devenir coach énergétique (afin d'aider votre communauté à réaliser des économies d'énergie), pour lancer un processus communautaire dans les réseaux de chaleur, ainsi que des masterclasses sur les politiques publiques et des formations à la gestion de projets éoliens et solaires (ces dernières étant dispensées au niveau provincial). Voici quelques exemples des types d'activités de renforcement des capacités qu'elle propose aux communautés d'énergie :

Formation au coaching énergétique destinée aux communautés souhaitant s'attaquer à l'efficacité énergétique et accompagner leurs membres dans leurs travaux de rénovation. Plusieurs types de formations sont proposés, notamment la formation de base pour les coachs énergétiques, qui aborde les techniques de conversation, ainsi qu'une formation approfondie sur la qualité de l'air et l'isolation.



Formation « Guide de quartier coopératif » : les participants apprennent à collaborer avec la communauté pour élaborer un plan de chauffage et d'isolation durables. Le processus étape par étape sert de fil conducteur à la formation. Au cours de six sessions, l'accent est mis sur la phase initiale du processus communautaire, au cours de laquelle les participants passent du statut de groupe d'initiateurs à celui d'élaborateurs d'un plan énergétique de quartier bénéficiant d'un accompagnement. Vous pouvez en savoir plus sur cette formation ici (en néerlandais).

Masterclass sur le chauffage coopératif : dans cette masterclass, un groupe de parties prenantes engagées – comprenant des administrateurs, des membres et des professionnels issus de coopératives énergétiques ou d'autres collectifs – se réunit pour explorer le sujet. La masterclass offre un aperçu des avantages des solutions coopératives pour la transition thermique. Les experts jouent un rôle important dans le partage de leurs connaissances, et l'interaction occupe une place prépondérante. Cette masterclass aborde en profondeur quatre processus essentiels auxquels les initiatives citoyennes sont confrontées : (1) le développement organisationnel, (2) la participation et la communication des habitants, (3) la collaboration avec la municipalité, et (4) la technologie, les calculs et les plans, à partir d'exemples concrets. Vous trouverez ici certaines vidéos et ressources de la masterclass (en néerlandais).

En savoir plus sur les formations au réseau de chaleur ›

En savoir plus sur les formations en matière d'efficacité énergétique et de rénovation ›

Définir vos services et activités

EXEMPLE **HOMEGRADE BRUXELLES, BELGIQUE**

Homegrade Bruxelles organise des webinaires destinés aux citoyens sur un large éventail de thèmes liés à la rénovation, notamment les pompes à chaleur, le remplacement des fenêtres, la sobriété énergétique, l'isolation des toitures, la biodiversité en milieu urbain, le photovoltaïque, les éléments à prendre en compte lors de l'achat ou de la vente d'un bien immobilier, la comptabilité des associations de copropriétaires, l'isolation acoustique, les matériaux d'isolation écologiques, et bien d'autres encore. Les webinaires sont organisés dans les deux langues officielles de la région (le néerlandais et le français).



©Homegrade Bruxelles



Financer votre One Stop Shop



L'accès à un financement durable est l'un des éléments clés pour apporter votre soutien aux communautés d'énergie et constitue, sans surprise, l'un des principaux défis mis en évidence par les guichets uniques interrogés dans le cadre de ce guide.

Cette section présente un aperçu des principales sources de financement sur lesquelles s'appuient les guichets uniques existants. Dans certains cas, les guichets uniques ont recours à une combinaison de sources et, comme vous le verrez, certains mécanismes de financement associent déjà différents niveaux de gouvernance.

Si vous êtes un guichet unique, nous espérons que les exemples présentés ci-dessous vous aideront à mieux comprendre certains des types de mécanismes de financement auxquels vous pourriez avoir recours. Si vous êtes une institution qui finance des guichets uniques (ou qui envisage de le faire), vous trouverez peut-être de l'inspiration dans les exemples ci-dessous.

La liste ci-dessous est donnée à titre indicatif et ne prétend pas être exhaustive.

FINANCEMENT AU NIVEAU NATIONAL

L'Institut national pour la diversification et les économies d'énergie (Instituto para la Diversificación y el Ahorro de la Energía, IDAE) en Espagne a mis en place un programme de financement visant à créer des bureaux de transition des communautés d'énergie. Ce programme a été mis en place grâce au programme Next Generation EU, dans le cadre du plan national de relance suite à la crise du COVID-19.

Le programme allouera 20 millions d'euros à la mise en œuvre de projets visant à créer et à faire fonctionner des « bureaux de transformation communautaire », ainsi qu'à la transformation des bureaux existants en guichets uniques communautaires, afin de promouvoir et de mettre en place des communautés d'énergie.

Les subventions seront octroyées sous forme de subventions non remboursables, qui seront versées aux bénéficiaires après vérification de l'exécution du projet et certification de l'investissement. Afin de faciliter le financement des projets, l'IDAE offre la possibilité de verser à l'avance 80 % de l'aide accordée au bénéficiaire. Le financement couvrira une période pouvant aller jusqu'à 3 ans.

Appel à projets et critères de sélection

FINANCEMENT AU NIVEAU RÉGIONAL

Homegrade Brussels est financé par trois entités de la Région bruxelloise, à savoir Bruxelles Environnement, Urban et Bruxelles Logement. Le financement régional est alloué pour une durée d'un an et a été renouvelé chaque année depuis la création de l'organisation. Homegrade Brussels doit présenter des rapports d'impact tous les six mois.

FINANCEMENT AU NIVEAU DE L'UE

La mise en place et le fonctionnement de la première phase de l'OSS d'Asenovgrad en Bulgarie ont été financés par le projet UP-STAIRS, financé par l'UE. Ce financement a permis à Asenovgrad de recruter des experts aux profils variés (deux économistes, un juriste, deux experts techniques). La municipalité prévoit de financer l'OSS d'Asenovgrad pendant au moins un an et demi supplémentaire une fois le projet UP-STAIRS terminé.

L'Agence régionale de l'énergie (REGEA) en Croatie a bénéficié d'un financement de l'UE dans le cadre du projet SHAREs. Ce projet a permis d'élaborer un modèle de site web de guichet unique, qui a été adapté à chacune des régions pilotes.

COMBINER DIFFÉRENTS NIVEAUX DE SOUTIEN FINANCIER

L'Agence régionale de l'énergie des Asturies (FAEN) finance ses activités liées aux guichets uniques grâce à une combinaison de financements régionaux, nationaux et européens :

Le ministère de l'Énergie des Asturies finance la FAEN afin de promouvoir et de soutenir activement les activités dans le secteur de l'énergie, et d'apporter un soutien particulier aux communautés d'énergie.

En outre, la FAEN bénéficiera d'un soutien de l'IDAE (voir la rubrique « Financement au niveau national » dans cette section) pour mettre en place un bureau dédié aux communautés d'énergie pour une durée de trois ans, ce qui permettra de financer deux postes à temps plein ainsi que les coûts indirects liés au fonctionnement de ce bureau. La combinaison de ces ressources permet à la FAEN de faire appel à des experts de l'agence de l'énergie au sein du bureau lorsque cela s'avère nécessaire.

La FAEN bénéficie de financements privés par l'intermédiaire de son conseil d'administration et de ses entreprises partenaires, ainsi que de revenus provenant de ses propres ressources financières et de ses plans d'investissement.

Enfin, la FAEN participe à des projets LIFE et Horizon financés par l'UE afin de financer une partie de ses activités.

DÉVELOPPEMENT D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE AUTONOME

Osona Energia (OECoop), en Espagne, a démarré ses activités dans le cadre du projet Singulars, promu par le programme d'économie sociale du département des entreprises et de l'emploi du gouvernement catalan, ce qui a permis à l'OSS d'embaucher un expert à temps plein et un expert à temps partiel pendant un an. Grâce au financement du projet, les services fournis par OECoop sont actuellement accessibles gratuitement aux communautés d'énergie. Afin de compléter les éventuelles subventions permettant à l'OSS de développer de nouveaux services, OECoop travaille à l'élaboration d'un modèle de monétisation des services qu'elle fournit, dans le but de devenir autonome à terme.

Se faire connaître : une communication efficace

L'efficacité des services proposés par votre guichet unique dépendra toujours de celle de votre campagne de communication. Il est essentiel d'atteindre vos publics cibles pour pouvoir fournir vos services aux communautés d'énergie.

Outre les approches de communication traditionnelles (site web, lettres d'information, réseaux sociaux, brochures, événements, etc.), l'expérience des guichets uniques existants montre que les approches suivantes ont donné des résultats significatifs :

ÉTABLIR DES PARTENARIATS AVEC VOS AUTORITÉS LOCALES, RÉGIONALES OU NATIONALES

Plusieurs guichets uniques ont souligné l'importance de bénéficier du soutien d'une autorité régionale ou nationale pour réussir leur campagne de sensibilisation. Un exemple de cette collaboration est présenté ci-dessous :

Homegrade Brussels, un guichet unique dédié à la rénovation des logements couvrant la région bruxelloise, a connu un véritable tournant dans sa stratégie de sensibilisation lorsqu'il s'est associé à la campagne « Renolution » organisée par le gouvernement régional. En particulier depuis le début de la crise des prix de l'énergie, cette campagne a suscité un vif intérêt auprès des citoyens, qui étaient ensuite redirigés vers Homegrade Brussels pour bénéficier d'un accompagnement concret dans leurs projets de rénovation. Par ailleurs, Homegrade Brussels s'associe avec le plus grand nombre possible de municipalités de la région afin de toucher davantage de citoyens ; cela va dans l'intérêt des municipalités pour diverses raisons (réduction de la précarité énergétique, atteinte des objectifs de rénovation, mise en conformité des bâtiments de la région). Ces partenariats se sont révélés si efficaces que Homegrade Brussels n'a plus besoin de recourir à des actions de communication proactives à ce stade.



©Homegrade Bruxelles

Se faire connaître : une communication efficace



©Homegrade Brussels

PUBLICITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS

La promotion de vos services dans les espaces publics, tels que les dispositifs de transports en commun ou les festivals, constitue un autre moyen efficace de toucher un large éventail de vos publics cibles. Homegrade Brussels, par exemple, a fait la promotion de ses services dans le métro bruxellois pendant un certain temps.

La mise en place de stands d'information temporaires (par exemple lors d'événements publics et gratuits), ainsi que d'un bureau ou d'un centre d'information physique permanent, s'est également révélée être une stratégie de sensibilisation efficace pour les guichets uniques d'énergie citoyenne.

ÉTABLIR ET TIRER PARTI DES PARTENARIATS

La ville d'Asenovgrad, en Bulgarie, s'est appuyée sur une combinaison de canaux de communication et de partenariats pour faire connaître ses services OSS et expliquer comment les citoyens pouvaient en tirer parti, en particulier au début. Qu'il s'agisse d'annonces sur le site web de la municipalité, d'entretiens avec l'adjoint au maire (qui est également le coordinateur des services OSS) dans la presse locale et à la télévision locale, de brochures promotionnelles distribuées au centre d'information de la municipalité ainsi que dans les boîtes aux lettres des immeubles collectifs, ou encore d'un article publié dans l'un des principaux journaux du pays (avec un tirage de plus de 9 000 exemplaires au niveau régional), Asenovgrad vise à tirer parti de la diversité des canaux de communication disponibles afin d'atteindre ses publics cibles aussi efficacement que possible.

En Bulgarie, où les communautés d'énergie constituent encore un concept nouveau, les citoyens n'étaient pas habitués à ce type d'accompagnement. Malgré la campagne de promotion, les citoyens ne croyaient pas pouvoir bénéficier d'un véritable soutien pour leurs projets (les procédures d'obtention de financements ou de subventions étant assez complexes). Il a fallu la création des premières communautés pour que les gens constatent que les activités de l'OSS produisaient réellement des résultats. À partir de là, le bouche-à-oreille a largement contribué à la diffusion de l'information, au point qu'Asenovgrad a dû mettre en place une liste d'attente.



Dépliants d'information © Municipalité d'Asenovgrad

Se faire connaître : une communication efficace

CONSEILS PRATIQUES

Le projet UP-STAIRS a synthétisé les approches de communication et de sensibilisation utilisées par ses guichets uniques pilotes en Autriche, en Bulgarie, en Allemagne, en Irlande et en Espagne.

Guide de communication UP-STAIRS >

Le projet SHAREs Horizon 2020 a développé des sites web nationaux de guichets uniques dédiés aux communautés d'énergie (appelés « Gateways » dans le cadre du projet) en collaboration avec des organisations pilotes dans six pays. Le modèle WordPress de ces « Gateways » est disponible gratuitement pour les entités souhaitant l'utiliser dans leur propre pays.

Vous pouvez trouver les « Gateways » nationaux ici :

Autriche > | Bulgarie > | Croatie >

Allemagne > | Géorgie > | Hongrie >

Pour accéder au modèle, vous pouvez contacter le projet SHAREs .



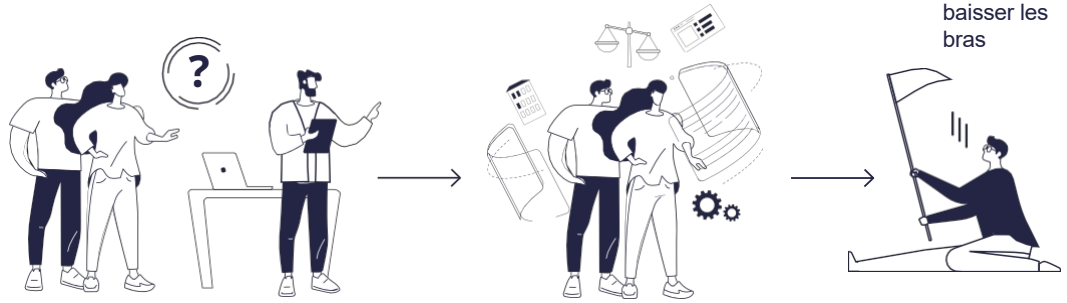


Accompagner le client pas à pas

Un élément essentiel pour la réussite de votre guichet unique consiste à veiller à ce que les communautés d'énergie que vous soutenez perçoivent cette collaboration comme cohérente. Bon nombre des OSS interrogés pour ce guide ont mis en avant leurs enseignements à cet égard ; le parcours client peut déterminer si une communauté atteint ses objectifs grâce à votre soutien, ou si elle se sent livrée à elle-même.

EXEMPLE D'EXPÉRIENCE CLIENT NÉGATIVE

D'après l'expérience partagée par les OSS communautaires





EXEMPLE D'UNE EXPÉRIENCE CLIENT POSITIVE
D'après l'expérience partagée par la communauté OSS

1 Communauté **Question posée à l'OSS**

2 L'OSS ne répond pas aux besoins de la communauté, mais la met en relation avec **l'expert compétent** au sein de l'institution appropriée

3 **L'OSS reste le point de contact** de la communauté, assure le suivi de l'avancement de la demande et **veille à ce que les questions reçoivent une réponse** satisfaisante pour la communauté

4 La communauté passe à la étape de son projet





ÉTAPE 1 : POINT D'ENTRÉE

Pour la plupart des OSS, les communautés d'énergie prennent contact par e-mail ou via un formulaire de contact sur le site web, par téléphone ou en se rendant dans leurs locaux.



ÉTAPE 2 : ANALYSE DES BESOINS

L'analyse des besoins est un processus systématique visant à garantir une compréhension approfondie des exigences et des priorités de la communauté d'énergie. Elle comprend l'identification du problème ou de la question à traiter, la définition des objectifs, une meilleure compréhension du contexte et des parties prenantes impliquées, ainsi que l'analyse des données existantes (le cas échéant). Souvent, il est nécessaire de hiérarchiser les besoins de la communauté afin d'élaborer un plan d'action efficace.

Chez **Energie Samen**, en fonction de la complexité des besoins de la communauté, l'évaluation des besoins peut prendre la forme d'un échange d'e-mails ou, si le problème est plus complexe, l'OSS rencontre la communauté d'énergie (en ligne ou en personne) pour discuter de la meilleure marche à suivre.



ÉTAPE 3 : ACCOMPAGNEMENT PAR DES EXPERTS

Une fois que les besoins et les priorités de la communauté sont clairement définis, il est temps de faire appel à l'expert (ou aux experts) qui aidera la communauté dans son projet. L'étendue et la forme que peut prendre ce soutien dépendent de la structure des services de votre OSS ainsi que des ressources disponibles.

Après avoir réalisé une analyse des besoins avec son client, le service d'assistance de Homegrade Bruxelles met ce dernier en relation avec un expert. L'accompagnement peut par exemple inclure l'analyse d'un devis établi par un entrepreneur (l'OSS tient compte des délais serrés dans ce type de situation ; le coût des matériaux évolue si rapidement que les devis perdent leur validité en moins de deux semaines, ce qui nécessite une intervention rapide). Homegrade utilise un système CRM pour assurer le suivi des demandes des clients.



ÉTAPE 4 : ÉVALUATION

Une fois l'accompagnement fourni et la prochaine étape franchie par la communauté d'énergie, pensez à solliciter des retours d'expérience afin d'améliorer vos services. Cela peut se faire par le biais d'une enquête de satisfaction client, ou en demandant un retour personnel lors d'un appel, d'une réunion ou par e-mail.

En plus de solliciter les retours de la communauté, il est utile de mesurer votre impact par d'autres moyens (voir la section suivante) afin d'évaluer l'efficacité de votre accompagnement et de l'ajuster au fil du temps.

Suivi de votre impact

Évaluer régulièrement l'impact de votre OSS vous aidera à mieux comprendre l'efficacité de votre offre de services dans son ensemble ainsi que celle de chaque activité, et à identifier les axes d'amélioration. Cela vous aidera en outre à étayer votre dossier lors d'une demande de financement et rendra vos rapports plus percutants.

L'Autorité irlandaise pour l'énergie durable (SEAI) collabore avec une société indépendante pour évaluer l'impact de son programme de soutien. À cette fin, cette société a développé un ensemble d'indicateurs d'impact, en s'appuyant sur divers ensembles de données fournis à la SEAI dans le cadre de ses programmes. La SEAI travaille par ailleurs à cartographier les impacts des communautés d'énergie (c'est-à-dire : si une communauté d'énergie durable est impliquée dans un projet, en quoi cela modifie-t-il les résultats du projet au sein de ladite communauté ?). Ce dernier aspect est actuellement en cours d'élaboration et s'est avéré difficile en raison de la nature en constante évolution des communautés d'énergie, des politiques émergentes et des difficultés connexes pour obtenir des ensembles de données viables à long terme.

La municipalité **d'Asenovgrad**, en **Bulgarie,** suit le développement des communautés d'énergie grâce à un registre municipal. Ce registre comprend la forme juridique, l'adresse, les demandes de financement et leur issue, ainsi que le statut de la communauté.

À Asenovgrad, ce registre est étroitement lié au processus de développement de la communauté d'énergie ; pour bénéficier d'un financement en tant que communauté d'énergie, outre l'inscription au registre, il est obligatoire de réaliser un audit énergétique du bâtiment. Cet audit présente les mesures possibles d'efficacité énergétique et de rénovation, ainsi qu'un aperçu indicatif de l'impact que ces mesures auront sur le bâtiment (c'est-à-dire les économies d'énergie et les réductions d'émissions de CO_2 attendues).

La procédure de financement s'effectuant par le biais d'appels à projets, les économies d'énergie attendues et les indicateurs économiques associés servent de critères de sélection. Ainsi, les communautés d'énergie regroupant de grands bâtiments à faible performance énergétique ont les meilleures chances d'être sélectionnées.

La municipalité assure également le suivi des communautés d'énergie ayant obtenu un financement pour la rénovation de leurs bâtiments et apporte son soutien tout au long du processus de sélection des entrepreneurs et de contrôle de l'exécution des travaux.

Homegrade Brussels, en **Belgique**, réalise régulièrement des études de qualité sur ses services, tant à des fins de reporting et de financement que pour des améliorations internes.

Besoins en formation du personnel des OSS

Un élément souligné par bon nombre des OSS interrogés dans le cadre de ce guide est la nécessité de former le personnel chargé de faire fonctionner l'OSS. La mise en œuvre efficace des services des OSS dépend de la capacité du personnel à comprendre le contexte réglementaire et économique dans lequel évoluent les communautés d'énergie, ainsi que le fonctionnement interne de ces dernières. Les communautés d'énergie constituant encore un acteur et un sujet relativement nouveaux pour de nombreux experts en énergie, il existe un besoin important de former les experts qui fourniront les services des OSS.

CONSEILS DE RESSOURCES

Le projet UP-STAIRS, financé par l'UE, a répertorié les modules et le programme de formation qu'il a mis en œuvre avec ses partenaires pilotes.

Consultez le plan de formation UP-STAIRS



Ressources utiles

Cette section répertorie par ordre alphabétique les ressources mentionnées tout au long du guide.



Liste de contrôle pour la mise en place d'un OSS

Le projet UP-STAIRS, financé par l'UE, a établi une liste de contrôle des éléments à prendre en compte lors de la mise en place d'un OSS.

Accéder à la liste de contrôle

Base de données des mécanismes de financement de l'énergie citoyenne

Le projet ACCE, financé par l'UE, a développé une base de données répertoriant les dispositifs de financement accessibles aux communautés d'énergie en Europe.

Accéder à la base de données

Outils numériques pour les communautés d'énergie – petit guide

L'Energy Communities Repository a compilé un aperçu d'exemples d'outils numériques utilisés par les communautés d'énergie pour leur gestion interne, leur communication et leurs services.

Accéder au guide

Documents d'orientation pour les guichets uniques axés sur la rénovation

L'Autorité irlandaise pour l'énergie durable (Sustainable Energy Authority Ireland) a créé un ensemble de ressources destinées aux entités souhaitant mettre en place un guichet unique dédié à la rénovation.

Accéder au guide

Guide de communication OSS

Le projet UP-STAIRS a synthétisé les approches de communication et de sensibilisation utilisées par ses guichets uniques pilotes en Autriche, en Bulgarie, en Allemagne, en Irlande et en Espagne.

Accéder au guide de communication UP-STAIRS

Structure de soutien financier des OSS (NL)

Energie Samen propose un aperçu des types d'aide financière qu'elle offre. Si vous souhaitez consulter cet aperçu pour vous en inspirer, vous le trouverez ci-dessous (en néerlandais ; des outils de traduction gratuits peuvent vous aider à le consulter dans votre propre langue).

Accéder aux informations sur le dispositif de financement

Modules de formation OSS

Le projet UP-STAIRS, financé par l'UE, a répertorié les modules de formation et le programme qu'il a mis en œuvre avec ses partenaires pilotes.

Découvrez le programme de formation UP-STAIRS

Modèle WordPress pour les sites web OSS

Le projet SHAREs Horizon 2020 a développé des sites web nationaux de guichet unique pour les communautés énergétiques (appelés « Gateways » dans le cadre du projet) en collaboration avec des organisations pilotes dans six pays. Le modèle WordPress pour ces « Gateways » est disponible gratuitement pour les entités souhaitant l'utiliser dans leur propre pays.

Contactez SHAREs pour accéder au plan d'action

Études de cas

Bureau de coordination des communautés d'énergie (COEC) I Autriche

Création : 2021

Principales sources de financement : Ministère national du Climat, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Mobilité, de l'Innovation et de la Technologie

Budget (2023) : 5 millions d'euros

Effectifs (2023) : 3

Communautés soutenues depuis la création : 300

ÖSTERREICHISCHE KOORDINATIONSSTELLE FÜR ENERGIEGEMEINSCHAFTEN

CONTEXTE

Le Bureau autrichien de coordination des communautés d'énergie (COEC) a été créé à l'été 2021, à la suite de la publication des cadres juridiques nationaux relatifs aux communautés d'énergie. Il a été mis en place au sein du Fonds national pour le climat et l'énergie, une institution existante dédiée à la recherche et aux programmes de soutien en faveur de l'énergie et de la mobilité sans carbone, soutenue par le ministère national de l'Action climatique.

Grâce au travail préparatoire mené par un expert externe et un membre du personnel du Fonds pour le climat et l'énergie, l'équipe du COEC a pu se mettre immédiatement au travail et commencer à offrir un soutien aux communautés d'énergie dès le lancement du COEC, [illegible].

CONCEPT

Le COEC fait office de point de contact unique pour les communautés d'énergie en Autriche et collabore avec neuf administrations fédérales qui soutiennent également ces communautés. Les administrations fédérales et nationales fournissent les mêmes informations aux communautés d'énergie et se réunissent tous les deux mois pour échanger des informations sur les progrès réalisés au niveau fédéral. Elles collaborent en outre à la création d'outils destinés aux communautés d'énergie, tels que des brochures d'information ou des modèles de contrats.

Les communautés d'énergie peuvent contacter le COEC et les bureaux communautaires fédéraux par téléphone ou par e-mail. Elles sont alors orientées vers les informations pertinentes et peuvent reprendre contact avec le COEC si elles se trouvent dans une impasse ou ont besoin d'une aide supplémentaire.

ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

- **Informations** : les services nationaux et fédéraux gèrent un site Internet commun, qui propose des fiches d'information et des brochures sur des sujets tels que la fiscalité, les entités légales que peuvent adopter les communautés d'énergie (y compris une comparaison permettant de déterminer quelle entité légale est la mieux adaptée à quel modèle économique), ainsi que des outils permettant aux communautés d'énergie de moduler des paramètres afin d'identifier le concept le mieux adapté à leurs projets.
- **Soutien financier** : Les communautés d'énergie peuvent solliciter un soutien financier pour la phase de conception et de mise en place (plus d'informations sur le dispositif de financement sont disponibles ici).
- **Facilitation** : le COEC facilite la communication entre les communautés d'énergie et les gestionnaires de réseau en cas de problèmes. L'Autriche compte plus de 120 gestionnaires de réseau ; le COEC organise un échange mensuel avec l'association nationale des gestionnaires de réseau afin de discuter des problèmes ou des obstacles susceptibles d'apparaître au fil du temps. Le COEC qualifie cette coopération de constructive, mais souligne des problèmes de capacité, en particulier chez les petits gestionnaires de réseau, ce qui rend difficile pour eux de fournir les services dont les communautés ont besoin. Le COEC organise également une conférence sur les communautés d'énergie à l'intention des gestionnaires de réseau et de leurs employés en novembre 2023.

Plus d'informations et contact ›



Homegrade Bruxelles I, Belgique

Création : 2017

Principales sources de financement : agences gouvernementales régionales

Budget (2023) : n.d.

Effectifs (2023) : 56

Citoyens accompagnés depuis la création* : > 100 000

CONTEXTE

Homegrade Brussels joue un rôle central dans l'accompagnement des projets de rénovation menés par les citoyens dans la région bruxelloise, en Belgique. L'organisation a été créée en 2017 par la fusion de deux entités, Centre Urbain et Maison de l'Énergie, afin d'apporter un soutien aussi complet que possible aux projets de rénovation menés par les citoyens dans la région bruxelloise. Cette fusion et l'intensification des activités de soutien ont été catalysées par le programme régional de rénovation Renolution, mis en place pour aider Bruxelles à atteindre sa part des objectifs de décarbonisation de l'UE.

**Homegrade ne soutient pas les communautés d'énergie ; cet exemple a été inclus dans le guide car son modèle économique est considéré comme pertinent pour les communautés d'énergie.*

CONCEPT

Si Homegrade Bruxelles a joué depuis sa création un rôle de plaque tournante pour la rénovation citoyenne dans la région, le besoin de nouveaux services ces dernières années a conduit l'organisation à mettre en place un guichet unique dédié. En collaboration avec l'agence régionale pour l'environnement Bruxelles Environnement, Homegrade Bruxelles a organisé dès 2021 une série d'ateliers visant à évaluer la situation à l'époque (notamment par une Analyse SWOT), à cerner les besoins et à identifier les priorités pour développer l'action de Homegrade Bruxelles à l'avenir.

Outre le soutien apporté aux citoyens, Homegrade recueille des informations sur le parc immobilier lors de ses visites à domicile. Cela permet à la région de mieux évaluer ses progrès par rapport à ses objectifs de rénovation.

Au fur et à mesure de sa croissance, Homegrade a mis en place des « pôles » dédiés aux différentes activités. Chaque pôle dispose d'un animateur qui gère l'équipe travaillant au sein de ce pôle. Au moment de la rédaction de ce guide, Homegrade employait 45 architectes. L'équipe de direction d'Homegrade se compose aujourd'hui d'un directeur, d'un responsable des opérations, d'un responsable des ressources humaines et de chefs de projet. Ils organisent régulièrement (toutes les deux semaines) des réunions internes afin d'assurer la circulation de l'information entre les pôles.

ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

- **Audits énergétiques** visant à évaluer la performance énergétique des bâtiments résidentiels et à fournir des recommandations personnalisées sur les mesures d'économies d'énergie et sur la manière de hiérarchiser les travaux de rénovation. L'analyse porte sur divers aspects tels que l'isolation, les systèmes de chauffage, la ventilation et la consommation d'énergie.

- **Conseils sur les moyens efficaces d'améliorer l'isolation** des murs, des toitures, des sols et des fenêtres afin de minimiser les déperditions thermiques et de maintenir un confort intérieur optimal.

- **Conseils sur le choix des technologies appropriées** (notamment les technologies liées aux énergies renouvelables, les systèmes de chauffage et les mesures d'efficacité énergétique).

- **Aider les propriétaires à accéder aux incitations financières et aux subventions** destinées aux projets de rénovation énergétique en leur fournissant des informations sur les subventions, les crédits d'impôt et les options de financement disponibles afin de rendre les travaux d'économies d'énergie plus abordables (parmi les exemples concrets dans la région bruxelloise, citons le Crédit ecoreno et les Primes Renolution).

- **Sensibiliser les citoyens à l'adoption d'habitudes efficaces en matière d'énergie**, telles que l'optimisation des réglages des thermostats, l'utilisation d'appareils électroménagers à faible consommation d'énergie et la gestion efficace de l'éclairage et de la ventilation.

Nouveaux services proposés dans le cadre de l'OSS élargi :

- **Kit** destiné **aux associations de copropriétaires** : informations destinées aux associations de copropriétaires pour la création de leurs entités légales (conseils sur les formes juridiques, etc.), ainsi que sur la mise en place et la gestion de projets de partage d'énergie.



©Homegrade Brussels

- **Démarches en ligne** : toutes les demandes de subventions se font en ligne depuis 2022. Si cela facilite la vie des citoyens familiarisés avec le numérique, cela constitue un obstacle pour ceux qui se sentent moins à l'aise avec les technologies numériques. C'est
c'est pourquoi Homegrade a décidé de créer un service destiné à aider ces derniers à s'y retrouver dans ce nouvel environnement d'octroi de subventions.

- **Outils** permettant d'estimer les coûts des travaux de rénovation (Homegrade ne supervise pas les travaux de construction, mais accompagne les citoyens tout au long du processus).

Plus d'informations et contact

Asenovgrad I, Bulgarie

Mise en place : 2021

Principales sources de financement : UP-STAIRS

Budget (3 ans) : 161 250 €

Effectifs (2023) : 4 personnes au sein de l'équipe du projet et 5 experts au sein de l'OSS d'Asenovgrad

Communautés soutenues depuis la création : 69 (27 nouvelles communautés créées)

CONTEXTE

L'initiative « One-Stop-Shop » (OSS) d'Asenovgrad a été mise en place par la municipalité en 2020-2021 afin de répondre au besoin d'améliorer l'efficacité énergétique des grands immeubles résidentiels collectifs, en particulier ceux comptant plus de 36 logements appartenant à des propriétaires individuels. Ce choix s'explique par le fait que ces immeubles rencontrent des difficultés à mettre en place des actions collectives en vue de la rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment. Le financement initial de l'OSS a été obtenu par la municipalité grâce à sa participation, en tant que site pilote, au projet H2020 UP-STAIRS.

L'OSS a lancé ses activités destinées au public après environ un an et demi de travaux préparatoires, les services ayant démarré en juin 2022. Ce parcours a impliqué une conceptualisation initiale, une adaptation aux spécificités locales et la mise en place d'une structure organisationnelle au sein de l'OSS englobant les fonctions financières, administratives et techniques.

Surmonter le scepticisme des citoyens a constitué un défi au début, car beaucoup n'étaient pas familiers avec cette forme d'aide. Malgré une campagne de promotion bien menée, certains doutaient de la possibilité de bénéficier d'une aide substantielle. Cependant, à mesure que les premières communautés se formaient et que les projets de construction prenaient de l'ampleur, les résultats positifs se sont répandus par le bouche-à-oreille (voir plus d'informations à la section 4 de ce guide).

CONCEPT

Le guichet unique d'Asenovgrad aide les propriétaires à créer des associations de copropriétaires qui font office de communautés énergétiques citoyennes (CEC). La disponibilité de financements pour les travaux de rénovation constitue une incitation importante qui encourage l'équipe du guichet unique à agir. Depuis le début des activités du guichet unique, 69 immeubles comprenant 2 420 logements et 7 309 habitants ont bénéficié d'un soutien pour la création de CEC, parmi lesquels 27 communautés ont déjà obtenu un financement et devraient entamer les travaux de rénovation.

L'OSS d'Asenovgrad souligne l'importance de mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique dans l'ensemble des bâtiments au sein des communautés d'énergie. De plus, il axe ses efforts sur l'intégration potentielle de sources d'énergie renouvelables dans les bâtiments, telles que les panneaux solaires et les chaudières alimentées par la biomasse. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la législation relative à la création de communautés d'énergie renouvelable en est au stade de projet au sein de la commission parlementaire de l'énergie et devrait être votée prochainement au Parlement.

L'engagement politique du conseil de la municipalité a constitué un élément crucial pour le succès de l'OSS. De plus, dans le cas d'Asenovgrad, le fait que les membres du personnel soient des fonctionnaires qui maîtrisent les processus internes est considéré comme un atout. Au début des activités de l'OSS, les membres du personnel ont suivi une formation sur les communautés d'énergie et l'efficacité énergétique, ainsi que sur les questions économiques et financières et les aspects juridiques de la rénovation énergétique des bâtiments.

Le défi posé par les contraintes financières était particulièrement marqué pour les communautés regroupant de grands immeubles, où le financement initial posait des difficultés. Conscient de la présence de ménages en situation de précarité énergétique au sein de ces structures, l'OSS a souligné l'importance des mécanismes de financement pour garantir un accès équitable aux initiatives d'efficacité énergétique. L'OSS suggère qu'il serait bénéfique que le soutien de la municipalité donne la priorité aux ménages en situation de précarité énergétique, en proposant éventuellement un financement échelonné en fonction des niveaux de revenus. Cette approche ciblée contribue à la réalisation des objectifs d'efficacité énergétique, au bénéfice tant de la municipalité que de ses citoyens.

La municipalité tient à jour un registre de toutes les communautés d'énergie créées pour les immeubles collectifs, ainsi que de celles qui ont déjà déposé une demande de financement.



Immeuble avant rénovation © Municipalité d'Asenovgrad



Bâtiment après rénovation © Municipalité d'Asenovgrad

ACTIVITÉS ET SERVICES FOURNIS

- **Conseil financier** : accompagnement et examen des dossiers de financement ; lancement des marchés publics relatifs aux services énergétiques et aux travaux de rénovation des bâtiments ; établissement des rapports financiers et contrôle de gestion.
- **Soutien organisationnel** : accompagnement des communautés d'énergie émergentes et renforcement de celles-ci tout au long du processus d'organisation ; soutien lors de la création de l'entité juridique ; fourniture et remplissage des documents administratifs nécessaires.
- **Accompagnement technique** : faciliter la mise en œuvre d'actions collectives ; interpréter les informations techniques et économiques issues de l'audit énergétique ; sélectionner les prestataires ; assurer le contrôle des investisseurs.
- **Accompagnement juridique** : informations sur la création d'associations de copropriétaires ; vérification des documents fournis ; acceptation d'une demande de participation à la procédure ; vérification des documents présentés par l'association ; organisation d'appels d'offres publics pour la sélection des prestataires pour le compte de l'association de copropriétaires.
- **Facilitation et médiation** : médiation entre les citoyens et les prestataires.

Plus d'informations et contact

Petar Ivanov, secrétaire de la municipalité d'Asenovgrad
obshtina@asenovgrad.bg
+359 331 6 20 50

Ivanka Pandelieva I Dimova, Centre de l'énergie de Sofia (partenaire du projet UP-STAIRS) ivankap@sec.bg



Agence régionale pour l'énergie et le climat du nord-ouest de la Croatie (REGEA) | Croatie

Mise en place : le logiciel libre (OSS) des communautés d'énergie virtuelles a été mis en place en 2022

Principales sources de financement : projet SHAREs de l'UE

Budget (2023) : n.d.

Effectifs (2023) : Actuellement, le personnel de la REGEA gère le système OSS dans le cadre du projet SHAREs

Communautés soutenues depuis la création : 3

CONTEXTE

Les activités de l'Agence régionale pour l'énergie et le climat du nord-ouest de la Croatie (REGEA) auprès des communautés d'énergie ont débuté avec sa participation au projet SHAREs, financé par l'UE, en septembre 2021. L'un des objectifs de la REGEA dans le cadre de ce projet était de développer un site web national de guichet unique destiné aux communautés d'énergie en Croatie, sur la base du modèle WordPress créé par le projet SHAREs.

CONCEPT

Ce guichet unique virtuel est destiné à fonctionner au niveau national, car il n'existe pas de différenciation régionale du cadre juridique en Croatie. Au moment de la rédaction de ce guide, le projet SHAREs finançait les coûts liés au personnel et à la maintenance de l'infrastructure informatique du site web du guichet unique.

Le guichet unique croate en est encore à ses débuts et développe actuellement son offre complète de services. L'un des besoins identifiés par REGEA est un accompagnement direct dans la mise en place de projets et de concepts d'investissement. Selon REGEA, cet accompagnement serait plus efficace s'il était fourni au niveau local ; les communautés d'énergie étant un concept nouveau, REGEA estime qu'il est plus facile d'instaurer la confiance et de mener à bien les projets si les communautés peuvent interagir en personne avec les experts.

L'un des rôles assumés par REGEA consiste à faciliter les échanges d'informations et les discussions entre les différentes parties prenantes, notamment les autorités, les gestionnaires de réseau et les citoyens. L'objectif de cette activité est de contribuer à faire prendre conscience aux parties prenantes concernées des obstacles liés aux communautés d'énergie et de trouver des solutions pour les surmonter.

Études de cas

ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

- **Informer les parties prenantes** à toutes les étapes – des citoyens qui découvrent le sujet des communautés d'énergie aux communautés existantes souhaitant mettre en place de nouvelles activités – sur le fonctionnement des communautés d'énergie, ainsi que sur les réglementations nationales et régionales et le contexte dans lequel elles opèrent.
- **Aider les nouvelles communautés d'énergie à mettre en place leur structure juridique et leurs activités**. Au moment de la rédaction de ce guide, aucune communauté d'énergie n'avait encore été créée en Croatie. La REGEA se charge des démarches administratives et des préparatifs pour le compte des nouvelles communautés d'énergie, car celles-ci ne sont souvent pas encore en mesure de prouver qu'elles disposent des capacités techniques et financières requises par l'autorité de régulation (pour devenir une CEC au sens de la loi croate, une licence d'exercice de l'activité énergétique est exigée par l'autorité de régulation).
- **Élaborer des modèles et des lignes directrices** pour la mise en place de relations contractuelles, de clés de partage d'énergie et d'autres éléments pouvant être reproduits par les CEC et les REC avec différentes parties prenantes.

Plus d'informations et contact ›



Autorité irlandaise pour l'énergie durable

Création : 2005 (2012 pour le programme de subventions)

Principales sources de financement : agences gouvernementales nationales

Subventions octroyées depuis la création : 210 millions d'euros

Effectifs (2023) : 9

Communautés soutenues depuis la création : 790

CONTEXTE

En 2005, le gouvernement irlandais a créé l'Autorité irlandaise pour l'énergie durable (SEAI) afin d'apporter un soutien aux communautés d'énergie. Cette initiative visait à accroître l'adoption des sources d'énergie renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique, tout en améliorant l'acceptation par le public et en renforçant l'autonomie des communautés. En 2012, la SEAI a lancé un programme de financement destiné à favoriser l'adoption des énergies renouvelables et l'acceptation par les communautés, tout en respectant le besoin de ces dernières de s'approprier le projet et d'accroître leur autonomie.

À ce jour, la SEAI a octroyé 210 millions d'euros de subventions entre 2012 et 2023. Elle le fait par le biais de trois programmes principaux :

- Programme « Communautés d'énergie durables »
- Dispositif de soutien à l'électricité renouvelable (RESS)
- Subventions pour l'énergie citoyenne

ACTIVITÉS ET SERVICES FOURNIS

- **Renforcement des capacités :** la SEAI organise régulièrement des formations à l'intention des communautés d'énergie, ainsi que des événements d'information et des webinaires. Elle dispose en outre d'un programme de mentorat qui met en relation les communautés d'énergie avec un expert communautaire chargé de les accompagner tout au long de leur projet.
- **Financement** :
  - La SEAI finance à 100 % la mise en place du plan directeur énergétique des communautés d'énergie (un document stratégique comprenant une évaluation de la situation actuelle, des technologies et solutions pertinentes, ainsi qu'un portefeuille de projets).
  - La SEAI propose également des subventions d'énergie citoyenne, qui soutiennent les projets communautaires d'efficacité énergétique par le biais de financements en capital, de partenariats et d'un soutien technique pour la rénovation des logements, des bâtiments communautaires et des entreprises dans toute l'Irlande.

Plus d'informations et contact



Agenzia per l'Energia e lo Sviluppo Sostenibile (AESS) I Italie

Création : 1999

Principales sources de financement : collectivités locales et financements européens, nationaux et régionaux

Budget (2023) : 3 millions d'euros

Effectifs (2023) : 35

Citoyens accompagnés depuis la création* : 40

CONTEXTE

L'Agence pour l'énergie et le développement durable (AESS) est une association fondée en 1999 dans le cadre du programme européen SAVE II, à l'initiative de la municipalité et de la province de Modène, de la Chambre de commerce de Modène et d'autres acteurs locaux. L'AESS fait partie du Réseau européen des agences de l'énergie et du Réseau italien des agences de l'énergie (RENAEL).

Bien qu'elle intervienne principalement auprès des collectivités publiques d'Émilie-Romagne, l'AESS étend ses services à d'autres régions, notamment les Pouilles, la Vénétie et la Lombardie. Ses membres sont principalement des municipalités, des syndicats intercommunaux, des provinces, des sociétés de logement social, des universités et des organismes publics à divers titres. L'AESS est enregistrée auprès de l'ANAC et est définie comme une entité de droit privé placée sous le contrôle d'un organisme public.

Dans le sillage d'une nouvelle loi régionale promouvant les communautés d'énergie et les projets d'autoconsommation collective, publiée en 2022 par la région d'Émilie-Romagne (où l'AESS est implantée), l'AESS a commencé à développer des services destinés aux communautés d'énergie. La région d'Émilie-Romagne prévoit d'allouer au moins 12 millions d'euros provenant du Fonds européen de développement rural au soutien des communautés d'énergie.

CONCEPT

L'AESS fait office de guichet unique pour les municipalités et propose des plans directeurs pour les communautés d'énergie. Ceux-ci s'appuient sur le patrimoine public et sur le profil de consommation d'énergie des bâtiments publics. L'AESS élabore ces plans directeurs afin de déterminer quelle part de l'énergie produite par les installations des bâtiments publics pourrait être mise à disposition pour l'autoconsommation et quelle part pourrait être partagée avec la communauté. Cela inclut des projections d'investissement ainsi que des conseils juridiques et des informations sur les avantages de la participation à une communauté d'énergie.

ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

- **Information** : l'AESS dispose d'une page web dédiée à l'information des parties prenantes sur les communautés d'énergie.
- **Accompagnement de projets** : l'AESS apporte son expertise sur les aspects techniques, juridiques et de planification des projets de communautés d'énergie.
- **Planification stratégique** : l'AESS aide les communautés d'énergie à élaborer des plans directeurs énergétiques. Elle se consacre principalement à la préparation de ces plans directeurs. À l'heure actuelle, elle compte 40 projets en cours

pour aider les communautés d'énergie sur les questions relatives à leur statut d'entité légale.

Plus d'informations et contact :

Claudia Carani I claudia.carani@aess.energy



Energie Samen I Pays-Bas

Création : 2018

Principales sources de financement : gouvernement national

Budget (2023) : 4,87 millions d'euros

Effectifs (2023) : 35 (+ 27 collaborateurs indépendants réguliers)

Citoyens accompagnés depuis la création* : 345

CONTEXTE

Energie Samen est une organisation faîtière nationale regroupant des communautés d'énergie. L'organisation a été fondée en mai 2018, réunissant ainsi plusieurs acteurs qui soutenaient le développement des coopératives énergétiques depuis 1979 (voir image ci-dessous) à travers différentes activités et à plus petite échelle. Suite à l'émergence des définitions européennes relatives aux communautés d'énergie, Energie Samen a décidé de mettre en place un guichet unique global destiné à soutenir la création et le développement d'organisations et de projets de communautés d'énergie (au-delà du simple soutien aux coopératives énergétiques). L'idée est d'offrir un lieu unique où les communautés d'énergie peuvent trouver tout ce dont elles ont besoin pour mener à bien leurs projets.

CONCEPT

L'idée est d'apporter un soutien aussi proche que possible de la communauté et de garantir que les communautés d'énergie bénéficient d'un accompagnement de même qualité, quel que soit leur lieu d'implantation dans le pays. Les Pays-Bas ont mis en place un plan comprenant 30 régions, ce qui explique en partie pourquoi Energie Samen s'efforce de travailler autant que possible au niveau régional. Dans certaines parties des Pays-Bas, des organisations régionales ou provinciales font office de guichet unique dans leur région. Dans toutes les régions où aucune structure régionale n'est en place, Energie Samen soutient les communautés d'énergie depuis le niveau national.

Aux Pays-Bas, le contexte politique varie d'une province à l'autre, celles-ci disposant d'un haut degré d'autonomie quant à la mise en œuvre de projets énergétiques à grande échelle. Selon Energie Samen, la configuration idéale pour les Pays-Bas consisterait donc à mettre en place des structures régionales ou provinciales sur l'ensemble du territoire afin de pouvoir répondre le plus efficacement possible à ces particularités provinciales. Cela étant dit, la plupart des éléments pertinents pour les communautés d'énergie s'appliquent à l'ensemble du territoire néerlandais. Par exemple, les demandes de financement déposées dans une province peuvent servir de modèle pour obtenir des financements dans une autre, car certaines provinces ont des politiques et des possibilités de financement similaires. Cela vaut également pour les échanges avec les autorités locales ou régionales. La structure de l'OSS au niveau national joue donc un rôle de médiateur, en informant les communautés d'énergie à travers tout le pays. Elle relaie en outre auprès des décideurs politiques les défis identifiés par les communautés.

ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

- **Administratif/organisationnel :** accompagner les communautés dans la création de leur entité légale et les questions organisationnelles connexes.
- **Financement :** informer les communautés d'énergie sur les programmes de financement et les mécanismes de financement aux niveaux national et régional, et fournir un financement direct.
- **Assurance :** (voir la section 2.2 pour plus d'informations).
- **Soutien informatique :** logiciel de gestion des adhésions, outils de calcul.
- **Renforcement des capacités :** Energie Samen organise régulièrement une académie de formation destinée aux communautés d'énergie (voir la section 2.6 pour plus d'informations).
- **Accompagner les communautés d'énergie dans la mise en place et le développement de leur organisation :** aider à la rédaction des statuts, résoudre les problèmes juridiques qui surviennent lorsqu'une communauté lance une nouvelle activité ou modifie sa structure organisationnelle, aider à trouver des experts pour guider le processus ou apporter les changements nécessaires.
- **Mise à disposition d'experts auprès des communautés d'énergie** (voir la section 2.4 pour plus d'informations).
- **Services de plaidoyer :** partager des informations pertinentes avec les décideurs politiques afin de favoriser la mise en place de cadres favorables.

Plus d'informations et coordonnées ›



Fundación Asturiana de la Energía (FAEN) | Espagne

Création : 2001

Principales sources de financement : IDAE, ministère de la Transition écologique des Asturies, programmes LIFE et Horizon de l'UE

Budget (2023) : 130 000 €

Effectifs (2023) : 14

Citoyens accompagnés depuis la création* : 10

CONTEXTE

L'Agence régionale de l'énergie des Asturies (FAEN) joue un rôle important dans la promotion des énergies renouvelables et des communautés d'énergie dans la région depuis plus de deux décennies. La FAEN s'est d'abord concentrée sur les installations photovoltaïques individuelles avant d'évoluer vers des initiatives d'autoconsommation collective. Ces dernières années, la FAEN a élargi ses activités afin d'apporter un soutien technique, financier et administratif au développement des communautés d'énergie. L'agence de l'énergie a déposé une demande de subvention auprès de l'Institut espagnol pour la diversification et les économies d'énergie (Instituto para la Diversificación y el Ahorro de la Energía, IDAE) afin de mettre en place des bureaux de transition des communautés d'énergie (voir la section 3 du présent guide pour plus d'informations).

CONCEPT

La FAEN emploie au total 14 experts, qui soutiennent l'ensemble des activités de l'agence. Le bureau des communautés d'énergie emploie deux experts à temps plein (un juriste et un administratif) pour une durée de trois ans. La FAEN prévoit d'affecter deux de ses experts techniques, expérimentés dans le dimensionnement photovoltaïque, la gestion des systèmes énergétiques et l'autoconsommation collective, afin de soutenir les activités techniques du bureau des communautés d'énergie en fonction des besoins.

Le plan de la FAEN pour le bureau des communautés d'énergie consiste à commencer par soutenir un certain nombre de projets phares, afin d'affiner davantage sa structure et son offre de services. Les Asturies se caractérisant par l'importance des zones rurales dotées de communautés locales bien établies, la FAEN soutient et explore des collaborations possibles avec ces communautés locales et rurales afin de promouvoir des projets énergétiques (efficacité énergétique, photovoltaïque solaire ou biogaz, entre autres) dans le cadre de leurs activités.

L'agence s'efforce d'établir un contact direct avec toutes les parties prenantes concernées au sein d'une communauté d'énergie, afin d'avoir une compréhension globale de la situation locale. Elle travaille également avec les municipalités concernées, les installateurs et les gestionnaires de réseau, afin de faciliter la mise en place efficace de projets de communautés d'énergie.



ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

- **Techniques** : planification de projet, dimensionnement technologique, dimensionnement des dispositifs, conseils sur les plans de rentabilité (avec ou sans dispositifs de stockage),

  .

- **Financiers** : présentation des possibilités de financement et des mécanismes de financement destinés aux communautés d'énergie aux niveaux régional et national, élaboration de modèles économiques pour les communautés d'énergie, mise au point de solutions de financement

  des solutions adaptées à divers types de configurations.

- **Aspects juridiques** : aider les communautés d'énergie et les projets d'autoconsommation collective à s'y retrouver dans le contexte réglementaire et les démarches administratives, et accompagner les communautés dans la mise en place de leur forme juridique.

Plus d'informations et contact ›



Osona Energia Coop I Espagne

Création : 2022

Principales sources de financement : projet « Singulars » promu par le programme d'économie sociale du département des entreprises et de l'emploi du gouvernement catalan,

Budget (2023) : 130 000 €

Effectifs (2023) : 2

Citoyens accompagnés depuis la création* : 10

CONTEXTE

Osona Energía Cooperativa (OECoop) est une coopérative énergétique de deuxième niveau qui fait office de guichet unique pour les communautés d'énergie de la région espagnole d'Osona et étend ses services à l'ensemble de la Catalogne. Créée en 2022 par quatre communautés d'énergie, avec le soutien actif de l'agence locale de l'énergie, elle regroupe aujourd'hui 24 communautés au total.

Avant la création d'Osona Energía, l'Agence locale de l'énergie d'Osona (Agència Local de l'Energia d'Osona ; ALEO) soutenait les communautés d'énergie renouvelable de la région et avait répondu à un appel à projets lancé par l'Institut espagnol des énergies renouvelables (IDAE) afin de mettre en place un bureau dédié aux communautés d'énergie (guichet unique). L'agence régionale et les collectivités locales d'Osona ont travaillé en étroite collaboration avec les citoyens de la région, ce qu'elles citent comme l'un des facteurs clés de leur succès à ce jour. Cela a permis la co-création des services avec les communautés, et va jusqu'à la décision commune concernant le tarif qui sera appliqué pour ces services à l'avenir.

osona energia cooperativa

CONCEPT

Au début de l'activité du guichet unique dédié aux communautés d'énergie, l'agence de l'énergie a pris les rênes. À présent que les premières communautés se penchent sur des questions de développement de projets et de gouvernance, Osona Energia prend le relais pour la gestion des services destinés aux communautés d'énergie. Actuellement, l'agence de l'énergie et OECoop coopèrent étroitement pour soutenir les communautés d'énergie.

OECoop fonctionne actuellement grâce à une subvention du projet Singulars, promu par le programme d'économie sociale du département des affaires et du travail du gouvernement catalan, ce qui lui a permis d'embaucher une personne à temps plein et une autre à temps partiel. L'OSS envisage de faire appel à des experts en sous-traitance pour les activités techniques, en fonction des besoins. L'un des principaux défis auxquels OECoop a été confrontée lors de sa phase de mise en place a été de trouver la bonne structure d'équipe. Les besoins en ressources sont estimés à 4 ou 5 experts ; la collaboration avec l'agence locale contribue dans une certaine mesure à combler le déficit actuel en ressources. L'agence locale de l'énergie ne fait pas partie du conseil d'administration, mais l'expert technique de cette agence participe actuellement aux processus décisionnels au sein d'OECoop.

Les services sont actuellement fournis gratuitement aux communautés d'énergie grâce aux subventions. Cela est important car les communautés soutenues par OECoop en sont toutes à leurs débuts et n'ont pas les moyens de financer l'accompagnement d'experts. À long terme, OECoop prévoit de monétiser les services qu'elle propose aux communautés d'énergie afin d'atteindre l'autonomie financière. L'idée est de développer des services en collaboration avec des communautés plus avancées (les pionnières) afin de pouvoir aider un groupe plus large de communautés. Les services seraient alors fournis selon le principe de la rémunération à l'acte, plutôt que sur la base d'un forfait annuel.

ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

- **Soutien administratif** : OECoop fournit des services de comptabilité et de gestion fiscale pour les communautés d'énergie, ainsi que des modèles de contrats pour les projets et une politique de protection des données.
- **Soutien informatique** : OECoop aide les communautés d'énergie à mettre en place le logiciel Odoo pour la gestion automatisée des adhésions au sein de leur communauté, et fournit des outils de communication.
- **Soutien technique** : évaluation de la portée des projets, études de faisabilité (notamment pour les projets d'autoconsommation collective), ainsi que pour les projets de mobilité électrique partagée, par exemple.
- **Soutien au financement** : élaboration de concepts de financement en collaboration avec d'autres entités (par exemple coop57) afin d'aider les communautés d'énergie à accéder à des financements.

Activités futures potentielles

- **Assurances** : OECoop travaille à la mise en place d'un dispositif d'assurance en matière de responsabilité civile et pour les futurs projets des communautés d'énergie.

Plus d'informations et coordonnées ›



©Osona Energia Cooperativa



#EUenergycommunities

Le répertoire des communautés d'énergie est une initiative de la Commission européenne.

Conçu par www.canopee.studio